

STRUCTURER UNE DÉMARCHE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'exemple inspirant des Quick-Wins

Actions rapides et efficaces pour réduire les consommations d'énergie.

Objectif : Réduire de 10-20 % vos consommations énergétiques en un an.
Trajectoire vers les objectifs du Décret Tertiaire.



Contexte des Quick-Wins

Les établissements de santé des Pays de la Loire doivent candidater pour bénéficier de l'accompagnement gratuit du dispositif ETE (Efficacité Transition Énergétique). Grâce à la méthodologie développée par la MAPES, cet accompagnement a été étendu et appliqué à l'échelle nationale.

Pour candidater, ces établissements doivent transmettre leurs données énergétiques, incluant les consommations, les factures et les équipements et, échanger avec un Conseiller en Maîtrise de l'Énergie (CME).

III Les bénéfices clés des Quick-Wins

10-20 % d'économies d'énergie grâce aux Quick-Wins.

5 % supplémentaires avec la sensibilisation des équipes.

Coût d'investissement : très faible ou nul.

10 % de plus en intégrant des énergies renouvelables avec le Fonds chaleur ADEME.

★ Top 8 des actions Quick-Wins

- Réglages du chauffage
- Réglages de la ventilation
- Réglages de l'éclairage intérieur
- Réglages de l'éclairage extérieur
- Passage progressif aux LED
- Calorifugeage des réseaux linéaires
- Calorifugeage des points singuliers
- Optimisation du fonctionnement des hottes

LES QUICK-WINS EN 3 ÉTAPES

Étape 1 – Dynamique commune Direction-Maintenance-CME

Collaboration clé entre :

- La Direction : décideurs et porteurs du projet.
- La Maintenance : responsables techniques.
- Le CME : expert en énergie pour le diagnostic et le suivi.

Objectif commun : Structurer une démarche d'efficacité énergétique autour :

- D'un plan d'actions Quick-Wins.
- D'une sensibilisation des usagers.
- D'un suivi énergétique régulier.

Étape 2 – Mise en place du plan d'actions Quick-Wins

Actions concrètes :

📍 État des lieux :

- Visite et analyse du site par le CME.
- Pose de sondes pour mesurer températures et consommations.

🔍 Analyse : étude des consommations actuelles et des factures énergétiques.

📅 Planification : élaboration d'un plan d'actions adapté.

Étape 3 – Suivi énergétique ⚡

Processus de suivi :

- Réunion de restitution : présentation du plan d'actions à la Direction et aux équipes.

Points d'avancement tous les 2 mois :

- Ajustement des actions.
- Analyse des résultats avec le CME.
- Collaboration avec le prestataire de maintenance externe pour les évolutions nécessaires.

Liens :

